

AVIS DE CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie,

Le jeudi 12 avril 2018 à 18h30

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/1 - Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 22 février 2018
- 1/2 - Rappel de décisions

2 URBANISME

- 2/1 - Avis du conseil municipal sur le projet de plu2 arrêté par le conseil métropolitain

3 SECRETARIAT GENERAL

- 3/1 - Délégations du Conseil Municipal au Maire (Article L.2122-22 Du Code Général des Collectivités Territoriales)
- 3/2 - Chambre régionale des comptes rapport sur les actions engagées suite au rapport d'observations définitives
- 3/3 - Transfert de compétence SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) à la Métropole Européenne de Lille
- 3/4 - Désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au Centre de Gestion du Nord

4 FINANCES

- 4/1 - Compte de gestion 2017
- 4/2 - Compte Administratif 2017
- 4/3 - Affectation des résultats
- 4/4 - Bilan des acquisitions et des cessions 2017
- 4/5 - Budget Primitif 2018
- 4/6 - Subventions 2018
- 4/7 - Vote des taux 2018
- 4/8 - Délégation du Conseil Municipal au Maire pour signer les conventions attributives de subventions aux associations supérieures à 23 000 €
- 4/9 - Taxes et produits irrécouvrables : admission en non-valeur

5 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 5/1 - Indemnités des élus
- 5/2 - Droit à la formation des élus – définition de l'enveloppe budgétaire
- 5/3 – Modalités de mise à disposition des véhicules municipaux
- 5/4 – Mise à jour du tableau des effectifs – suppression de postes budgétaires
- 5/5 – Revalorisation de la rémunération d'agents contractuels en contrat à durée indéterminée

HÔTEL DE VILLE

📍 89 rue du Général-Leclerc - CS 40001 - 59871 Saint-André cedex

☎ 03 20 63 07 50 - 📠 03 20 63 07 54 - 🌐 www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

**LA VILLE
SYMPA.**

6 MARCHES PUBLICS

6/1 - Marché Petite enfance –enfance : détermination des redevances liées à l'occupation des bâtiments publics.

7 TECHNIQUES

7/1 - Déploiement d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybride rechargeables-
convention d'occupation du Domaine Public tripartite (MEL, société BlueLib, Ville)

8 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

8/1 – Rapport annuel d'activités du Syndicat Intercommunal de Création et de Gestion de la fourrière

MOTION pour le maintien du nombre actuel de classes maternelles au sein du groupe scolaire des Peupliers à la rentrée 2018/2019

QUESTIONS DIVERSES



Le Maire

Elisabeth MASSE